

à affranchir

**Scribe sur mesure**

5 rue Ménage  
83170 CAMPS la Source

Journée  
**CECAAM**

Compagnie des Experts près la Cour  
Administrative d'Appel de Marseille

**Renseignements  
et inscriptions :**

**SCRIBE SUR MESURE**  
5 rue Ménage  
83170 CAMPS la Source

**Contact :** Stéphanie COULON  
Tél. : 06 30 49 20 17  
E-mail : scribesurmesure@gmail.com

Vendredi 17 mai 2019  
Société Marseillaise de Crédit  
75 rue Paradis - Marseille



# L'évaluation du préjudice en droit administratif

**La notion de préjudice indemnisable  
La place de l'expertise dans la preuve du préjudice  
Méthodes et techniques**



Organisée par :

**CECAAM – Délégation de MARSEILLE**

[www.cecamm.expert](http://www.cecamm.expert)

# Journée CECAAM

Compagnie des Experts près la Cour Administrative d'Appel de Marseille

## Date

**vendredi 17 mai 2019**  
de 9h à 17h00

## Lieu

**Société Marseillaise de Crédit**  
**75, Rue Paradis**  
**13006 Marseille**  
*Parkings Préfecture*

## Formation



### Pour les Avocats

L'EDA Sud Est valide 6 heures de formation, au titre de l'article 14-2 de la loi du 31/12/1971.

Pas de prise en charge FIFPL à titre individuel, mais crédit d'impôt (6h \* 10,03 €, soit 60,18 €)

### Pour les Experts,

La CECAAM valide 6 heures de formation à la procédure administrative

# PROGRAMME

## 8h30 – Café d'accueil

### 9h - Introduction

Marc RINGLÉ - *Avocat au barreau de Marseille - Ancien bâtonnier*  
Claude LELOUSTRE - *Expert près la CAA - Vice Président CECAAM*

### 9h15 - La notion de préjudice indemnisable

Frédéric LOMBARD - *Professeur des Universités (AMU)*

### 9h45 - La place de l'expertise dans la preuve du préjudice

Jean-Michel LASO - *Président de Chambre – TA de Marseille*  
Paul SEMIDEI - *Avocat au barreau de Marseille*

### 10h15 - La conduite de l'évaluation du préjudice par l'expert

Christian GENTILETTI - *Expert près la CAA*

## 10h45 - Questions / réponses avec l'auditoire

### 11h - Table ronde : parallèle entre expertise judiciaire et administrative

*Animateur* : Marc RINGLÉ - *Avocat au barreau de Marseille*  
*Participants* : Muriel JOSSET - *Premier Vice-président du TA de Marseille*  
Thierry AZEMA : *Vice-président TGI de Marseille*  
Bernard BART et Docteur Véronique SIMHA - *Experts près la CAA*

## 12h15 – Buffet dressé par Marrou

### 14h15 - L'évaluation en matière médicale

Docteur Gilles MOUNAL - *Expert près la CAA*

### 14h45 - Le préjudice économique : le point de vue du chiffre

Jean-Marc DAUPHIN - *Expert agréé par la Cour de Cassation - Président d'honneur de la Compagnie nationale des experts-comptables de justice*

### 15h15 - L'apport des TIC dans la détermination du préjudice

Alexandra BARBERIS - *Avocat au barreau de Marseille*  
Claude LELOUSTRE - *Expert près la CAA*

## 15h45 - Questions / réponses avec l'auditoire

### 16h - Synthèse

Jean-Claude RICCI - *Professeur émérite (AMU)*

# COUPON REPONSE

## Journée CECAAM

17 mai 2019

Prrière de retourner ce coupon réponse complété, à l'adresse indiquée au verso, **avant le 10 mai 2019**, et d'en adresser une copie par email à [scribesurmesure@gmail.com](mailto:scribesurmesure@gmail.com)

Madame  Monsieur

Nom

Prénom

Fonction

Société

Adresse

Tél.

Mobile

Email

Participera à la Journée CECAAM MARSEILLE - vendredi 17 mai 2019

*Ci-joint, chèque bancaire d'un montant de 150 € (\*), à l'ordre de CECAAM, au titre des frais de participation (Journée + petit déjeuner + buffet déjeunatoire).*

Ne pourra pas participer.

(\* ) 120 € pour les membres de la CECAAM